

Trois auteurs par mois



Les PLOU-PILOU



THIERRY DOUCET

Trois auteurs par mois

Les PLOU-PIOU



THIERRY DOUCET

THIERRY DOUCET



Les PLOU-PIOU

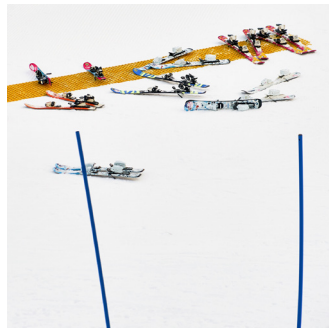
En 1978 avec mon 1^{er} appareil MINOLTA offert par mon père, j'ai découvert par la photo le plaisir non pas de reproduire la « réalité » mais de la détourner, la convertir dans mon regard en une certaine abstraction, un graphisme, des formes géométriques, des couleurs, des contrastes..., qui ne m'a jamais quitté, même si depuis j'ai découvert la photo de rue, le paysage, ou encore le domaine de la macro qui m'a beaucoup passionné.

Je me suis sérieusement remis à la photo à l'apparition du numérique et le virus m'a vite repris, il m'a fait intégrer le **Photo Club de Vitrolles** depuis 15 ans maintenant, pour progresser encore, et dont les membres ont voulu il y a 3 ans m'en confier responsabilité, pour moi une richesse supplémentaire de pouvoir partager d'avantage cette passion, et rien ne me fait plus plaisir que lorsqu'un « débutant » du club par exemple obtient un résultat honorable aux concours de la « fédé » !

De même mon épouse partage cette même passion et depuis aussi longtemps, nous offrant ainsi tant de déambulations communes boitiers en main.

Je fais aussi partie des incongrus qui aiment autant la retouche que la prise de vue, qui m'entraîne souvent aussi tard dans la nuit que lorsque à l'époque je développais moi-même mes tirages dans le petit labo installé dans ma chambre d'ado...

Cette série « **Les PLOU-PIOU** », réalisée une après-midi sur un balcon au-dessus d'un jardin des neiges, décrit bien, je trouve, mon gout évoqué pour cette légère abstraction et ce graphisme, hauts en couleurs ici, que j'aime rechercher dans mes images.



























Toutes les photos présentes dans ce magazine sont la propriété de l'auteur et de ce fait sont soumises à droit. Toute reproduction ou représentation d'une photographie par quelque moyen que ce soit, imprimé ou numérique, à titre gratuit ou payant, est subordonnée à l'autorisation du photographe ou de ses ayants droits. Le non respect de cette règle constitue un délit de contrefaçon.

La publication des photos dans ce magazine se fait avec l'entière autorisation de l'auteur.

Tous les mois, sur le site de l'Union Régionale,
nous vous présentons le travail de trois auteurs.

Ces auteurs sont sélectionnés par le club dont ils sont adhérents.

Le choix du club se fera dans l'ordre du numéro d'adhésion
de ce club à la Fédération Photographique de France.

